



DÉMARCHE DE DEMANDE DE LICENCE **GRAVELINES TRIATHLON 2025**

Première Licence ou Renouvellement

Pour info : La saison 2025 débute le 1er janvier, cependant il vous est possible d'établir votre demande de licence longue sans supplément de prix, valable du 1er septembre 2024 au 31 décembre 2025.

1. Connectez-vous sur <https://espacetri.fftri.com/>
2. Cliquer sur "Se licencier " pour une première licence
ou "Se connecter" puis "Renouveler sa licence" pour un renouvellement de licence
3. Suivez les instructions
Choisissez la Ligue Nord Pas de Calais
Puis Gravelines Triathlon
4. Règlement : A la page « Méthode de paiement » cocher **oui** pour « payer en ligne la cotisation club ainsi que ma licence »
5. Lors de la prise de licence, le licencié devra sélectionner la formule assurance qu'il souhaite souscrire.
Trois formules lui seront proposées : Le montant de la formule assurance sélectionnée est alors ajouté au prix de la licence, le licencié retrouve le détail du coût total lorsqu'il arrive au terme de sa prise de licence.
6. Nous vous demandons de **privilégier le paiement en ligne, démarche simple et rapide.**

Pour les personnes souhaitant exceptionnellement échelonner le paiement ou régler par coupons sport ou ANCV, demander au préalable l'accord du Président ou du trésorier.

Coût licences (sous réserve d'une modification tarifaire de la licence FFTri):

- jeune compétition [31€ licence + 25€ cotisation club] + assurance
- adulte compétition [107€ licence + 55€ cotisation club] + assurance
- adulte loisir [51€ licence + 55€ cotisation club] + assurance



Particularités LICENCE JEUNE

- La **fiche sanitaire** est à remplir est à transmettre au secrétaire via les encadrants
- Les **traitements médicamenteux** sont fournis avec l'ordonnance

Dépôt du dossier Le dossier devra être remis COMPLET sous enveloppe fermée :

- au club dans la bannette du secrétaire,
- dans la boîte à lettre à l'entrée de la barrière du complexe Maurice Baude
- par courrier à l'adresse suivante : Gravelines Triathlon Route de Bourbourg 59820 Gravelines

TRAITEMENT DES DOSSIERS

- Jusqu'au Mardi 17 décembre 2024 à 20h : Les dossiers déposés COMPLET seront traités « au fil de l'eau » et en tout état de cause avant le 1er janvier pour les derniers.

Passée cette date les licences seront traitées mensuellement dans le courant de la semaine suivant la réunion du Comité Directeur soit aux environs du 15 de chaque mois

RAPPEL

N'OUBLIEZ que les demandes de licence en ligne remplies après le 1er janvier 2025 se verront imposer une pénalité FEDERALE de 20€ (non prise en charge par le club).

Lors des vacances, il n'y a aucun traitement de dossier

Demande de reçus ou justificatif de règlement de LICENCE

Faire la demande au secrétaire

Expédition par mail et/ou par courrier préparer une enveloppe timbrée pour l'envoi retour

Participation à faire vivre le club

La cotisation club étant dérisoire au vu de ce qui vous est proposé, le club vous demande en contrepartie quelques jours de bénévolat pour l'organisation de ses différentes manifestations ou pour l'encadrement des plus jeunes en fonction de vos disponibilités bien sûr !

Les inscriptions au bénévolat se font AVANT LA MANIFESTATION en répondant aux SONDAGES communiqués.

Les licenciés, n'ayant participé à l'organisation d'aucun de ces événements, pourront se voir refuser la participation club lors des déplacements.

Bonne saison à tous !